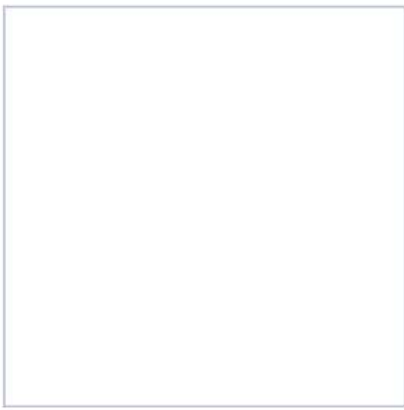




Droit de la concurrence & de la distribution

SOMMAIRE



LE CABINET.....	3
L'EQUIPE DROIT DE LA CONCURRENCE & DE LA DISTRIBUTION ..	5
DOMAINES D'INTERVENTION	7
LES ASSOCIES.....	8
LES COLLABORATEURS.....	10
MISSIONS SIGNIFICATIVES.....	13

LE CABINET

Créé en 1993, De Pardieu Brocas Maffei est un cabinet d'avocats français indépendant qui compte aujourd'hui près de 100 avocats dont 31 associés, couvrant les principaux domaines du droit des affaires, en France et à l'international.

Un cabinet indépendant de référence en droit des affaires

Régulièrement cité aux premiers rangs des classements professionnels tant en termes de transactions réalisées que de notoriété, De Pardieu Brocas Maffei est l'un des tout premiers cabinets d'avocats en France.

Institutions financières et bancaires, compagnies d'assurances, sociétés d'investissement et groupes industriels : le cabinet conseille de nombreux groupes français et internationaux de premier plan. Il est également un interlocuteur reconnu des instances administratives, gouvernementales et professionnelles, nationales ou internationales.

Personnalisation, implication, disponibilité, créativité : les atouts de De Pardieu Brocas Maffei

De Pardieu Brocas Maffei offre à ses clients des prestations juridiques d'excellence, grâce au **savoir-faire** acquis et à l'exigence constante de **qualité** et de **rigueur** de ses avocats.

La **personnalisation du conseil**, la forte implication des associés dans le traitement des dossiers, la **permanence** et la **disponibilité** des interlocuteurs, ainsi que l'alliance de la **créativité** et de la **sécurité juridiques** sont autant d'atouts dont bénéficient les clients du cabinet.

Un sens du service récompensé par des awards internationaux

De Pardieu Brocas Maffei a été récompensé à plusieurs reprises, dans un contexte européen, pour la qualité de ses services et de la relation avec ses clients.

Les prix suivants lui ont notamment été décernés :



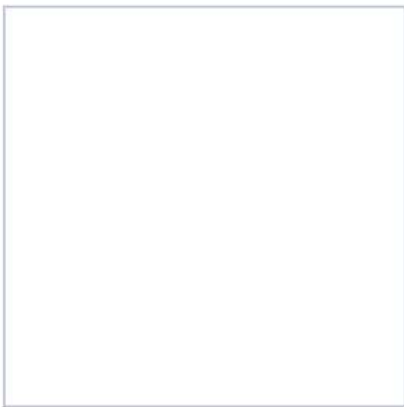
Chambers Client Service Award 2008



Chambers Client Report – Euro 100 Survey #5 in the ranking of « Top firms for French clients » 2008



International Law Office Client Choice Award 2007



Full service : le cabinet intervient dans les principaux domaines du droit des affaires

- Banque, Finance & Marchés de capitaux
- Corporate, Fusions-Acquisitions & Private equity
- Immobilier & Opérations immobilières
- Entreprises en difficulté & Restructuration
- Contentieux
- Droit de la concurrence & de la distribution
- IP/IT
- Droit fiscal
- Droit public
- Droit social
- Assurances

International : une capacité éprouvée à mobiliser et coordonner un réseau de correspondants efficace

De Pardieu Brocas Maffei dispose d'un solide réseau de correspondants choisis pour l'excellence de leurs compétences et leur réputation sur leurs marchés respectifs. Ils partagent avec lui la même valeur fondatrice : **l'indépendance**.

Son expérience et son savoir-faire en matière de missions transfrontalières garantissent à ses clients pour chaque dossier transnational **une seule équipe et un seul interlocuteur**.

La coopération avec ces cabinets dans le cadre de dossiers transfrontaliers, tant en matière de conseil que de contentieux, lui permet de disposer à tout moment d'équipes pluridisciplinaires et d'assurer ainsi la bonne fin des transactions et/ou des procédures précontentieuses et contentieuses, que ce soit en Europe, en Amérique du Nord, en Afrique du Nord ou en Asie.

L'ouverture à l'international est un pré-requis : certains avocats ont ainsi suivi une partie de leur cursus universitaire à l'étranger ou ont étudié le droit comparé. D'autres ont commencé leur carrière à l'étranger ou sont inscrits à des barreaux étrangers.

Facturation : transparence et adaptabilité

Dans un but de **transparence** en matière d'honoraires, le cabinet définit les modalités de facturation avec ses clients en début d'opération.

Pour chaque dossier, le cabinet est disposé à envisager **les formules de facturation les plus adaptées**. Si l'opération nécessite l'intervention de plusieurs cabinets, il est en mesure d'assurer une facturation centralisée et d'afficher un coût global pour l'ensemble des prestations fournies.

L'EQUIPE DROIT DE LA CONCURRENCE & DE LA DISTRIBUTION

L'équipe Concurrence est codirigée par Philippe Guibert et Laure Givry, associés, assistés de cinq avocats collaborateurs.

Elle est aujourd'hui considérée comme l'une des équipes les plus reconnues en la matière à Paris, comme le démontrent les récents classements dont il a fait l'objet dans les revues spécialisées (*Chambers*, *Global Competition Review*, etc.)

L'équipe intervient régulièrement devant les autorités et les juridictions nationales ou communautaires de la concurrence, dans tous types d'affaires, qu'il s'agisse d'ententes, d'abus de position dominante ou d'aides d'Etat.

Sa pratique est aussi largement orientée sur les procédures de contrôle français ou communautaire des concentrations, allant de l'étude de la faisabilité d'une opération à la constitution de dossiers de notification et aux négociations d'engagements auprès des autorités compétentes.

Enfin, l'équipe est également très active en matière de pratiques tarifaires, de négociations entre producteurs et distributeurs ainsi que sur les questions de droit de la consommation.

Lorsque les affaires l'exigent, l'équipe Concurrence est assistée par les plus éminents économistes et, pour les opérations transfrontalières, par un réseau de correspondants étrangers de haut niveau, tous spécialistes de la matière dans leurs pays respectifs.



Ce que disent les annuaires professionnels internationaux...



Global Competition Review

According to Philippe Guibert and Laure Givry, co-heads of De Pardieu Brocas Maffei's competition practice, the firm saw a surge in antitrust litigation work over the past 12 months. Guibert established the practice six years ago, but despite its relative youth it is handling some high-profile cases. The firm is acting for Société Générale before the competition authority in a major antitrust case. It has also advised solar power company Solaire Direct on an abuse of dominance complaint lodged against energy group EDF, in which Guibert obtained interim measures from the authority. Many other cases before the authority remain confidential, but span the sugar, copper tube manufacturing, pharmaceutical and cereal sectors. Both Guibert and Givry are Who's Who nominees. They are supported by five associates, one of whom was recruited in June. On the merger side, the team advised Mitsubishi on its joint venture with nuclear power company Areva, Crédit Agricole before the European Commission on its purchase of private hospital operator Proclif Group and chemical storage company Rubis on its acquisition of Total and Shell's assets in France. (Global Competition Review 2011)

De Pardieu Brocas Maffei's competition practice continues to improve. Established in 1993, Philippe Guibert created the practice when he joined the firm as a partner in 2002. He co-heads the practice with Laure Givry. The firm is representing Solaire Direct against utility EDF in litigation before the authority, alleging abuse of dominant position by EDF. Merger clients include Axereal, Mitsubishi, Scor and Groupe Epis Centre. The firm is assisting Total in several competition matters, and banking association CFONB on competition issues regarding bank regulation. Other work includes state aid cases in the aviation, banking and cultural subsidies areas. (Global Competition Review 2010)



Competition and European law (Band 3)

This well-rounded practice has developed quickly in recent years and is increasingly seen as one of the leading domestic teams in this field. It spans the full range of merger control, anti-competitive behaviour and distribution law matters. Recent antitrust work has included acting for Société Générale on high-profile cases before the French Competition Authority. In relation to merger control work, a particular highlight was advising Altarea Cogedim on a major joint acquisition of commercial real estate assets. The firm's regular clients are also drawn from the energy, finance and transport sectors, amongst others. (Chambers Europe 2011)

Focusing on merger control and antitrust litigation, the young and dynamic competition team of this French boutique attracts client praise for its availability and proactive approach. The group assists clients including Total, Yves Rocher and Petit Bateau on various competition issues and advises Mitsubishi on the merger control aspects of the creation of a joint venture with AREVA (Chambers Europe 2010).



European law and distribution (Band 3)

Laure Givry and the 'clever, punchy and pleasant' Philippe Guibert lead De Pardieu Brocas Maffei's seven-lawyer team. The firm has a busy litigation practice, acting for Société Générale in a major case, and Solaire Direct regarding EDF's alleged abuse of dominant position in the photovoltaic market. It was also hired to advise on French and European merger-control aspects, assisting Altarea Cogedim on its acquisition of commercial assets from Galeries Lafayette. (Legal500 2011).

De Pardieu Brocas Maffei has a strong antitrust practice led by the 'excellent and highly appreciated' Philippe Guibert and Laure Givry, a 'great lawyer with keen intelligence, good tactical judgment and high level of responsiveness'. The five-lawyer team represented Solaire Direct regarding EDF's alleged abuse of dominant position in the photovoltaic electricity sector, and Mitsubishi Heavy Industries and Mitsubishi Materials on the creation of a joint venture with Areva. (Legal500 2010).

DOMAINES D'INTERVENTION

Conseil et contentieux en matière de pratiques anticoncurrentielles

▪ Conseil et contentieux devant les juridictions nationales, le Conseil de la concurrence et la Cour d'Appel de Paris, la Commission Européenne, le Tribunal de Première Instance et la Cour de Justice des Communautés Européennes :

- ententes
- abus de position dominante
- mesures conservatoires
- aides d'Etat
- procédures de clémence, etc.

Enquêtes de concurrence

▪ Conseil et assistance aux entreprises dans le cadre des enquêtes diligentées par la DGCCRF ou la Commission Européenne (visites et saisies)

▪ Contentieux liés à ces mesures d'enquête, « compliance programs », etc.

Contrôle des concentrations

▪ Notification d'opérations de concentration auprès de la Commission Européenne ou de l'Autorité de concurrence. Pour les opérations les plus complexes, il est fait appel à des économistes de haut niveau, avec lesquels notre Cabinet collabore régulièrement. Quant aux opérations transfrontalières, impliquant des notifications dans plusieurs Etats, un réseau de correspondants étrangers assure une parfaite coordination des procédures auprès des autorités concernées.

Pratiques tarifaires et relations producteurs / distributeurs

- Conditions générales de vente et accords annexes
- Facturologie
- Pratiques restrictives

Droit de la distribution

▪ Conseil, rédaction de contrats, réseaux de distribution organisés (distribution sélective, exclusive, franchise), agents commerciaux, etc.

Droit de la consommation

- Conseil en matière de réglementation des produits
- Protection des consommateurs
- Jeux, concours
- Publicité trompeuse, comparative, etc.



LES ASSOCIES

L'équipe est composée de 2 associés, assistés de 5 collaboratrices.



Philippe Guibert



Philippe Guibert est spécialisé en droits français et communautaire de la concurrence, droit de la distribution et de la consommation. Son activité inclut en particulier la pratique du contrôle des concentrations, du contentieux devant les autorités de concurrence et des aides d'Etat.

Avocat au Barreau de Paris depuis 1994, Philippe Guibert est diplômé du King's College de Londres (1993) et titulaire d'un DESS de droit du Marché commun de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne (1991). Il a ensuite exercé au sein des cabinets Coudert Frères (1994-2000) et Norton Rose (2000-2004) à Londres et Paris, avant de rejoindre De Pardieu Brocas Maffei en 2004 en qualité d'associé.

En tant que membre de l'AFEC et de l'Association des Avocats Pratiquant le Droit de la Concurrence (APDC), Philippe Guibert participe régulièrement aux travaux relatifs aux modifications législatives ou réglementaires touchant la régulation de la concurrence. Il est également l'auteur de nombreux articles sur le droit communautaire ou national de la concurrence.

Philippe Guibert a, en outre, été Chargé d'enseignement à l'Université de Paris IX Dauphine en droit de la concurrence, de la consommation et de la distribution de 1998 à 2003.



Competition/Antitrust (Band 3) / Individual (Band 2)

Philippe Guibert's strong reputation for technical skill in merger notifications, antitrust cases and state aid issues continues to grow. (Chambers Europe 2011).

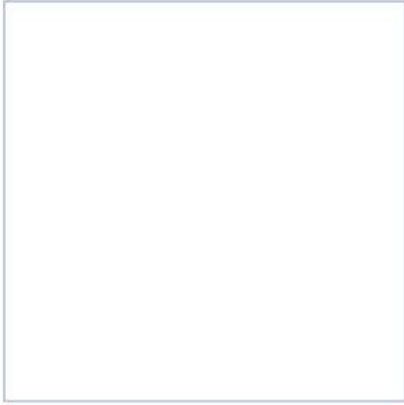
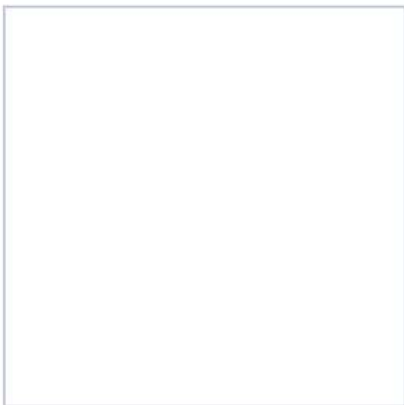
Philippe Guibert is singled out for his in-depth understanding and analysis of French and European competition matters. According to one client, "his calm attitude in all circumstances inspires trust and confidence. He has very sound judgement and is extremely dedicated." Philippe successfully represented Solaire Direct before the French competition authority, against a presumed abuse of dominant position implemented by EDF (Chambers Europe 2010).



EU competition & distribution (Band 2)

The 'clever, punchy and pleasant' Philippe Guibert co-leads De Pardieu Brocas Maffei's seven-lawyer team (Legal500 2011)

De Pardieu Brocas Maffei has a strong antitrust practice led by the 'excellent and highly appreciated' Philippe Guibert and Laure Givry, a 'great lawyer with keen intelligence, good tactical judgment and high level of responsiveness' (Legal500 2010).



Laure Givry



Laure Givry est une spécialiste des droits français et communautaire de la concurrence. Elle intervient particulièrement en contrôle des concentrations, pratiques anticoncurrentielles (conseil et contentieux), pratiques restrictives, réseaux de distribution et aides d'Etat.

Avocat au Barreau de Paris depuis 1988, elle est titulaire d'un DESS de droit du marché commun de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne (1987) et d'un DEA de droit des affaires de l'Université de Paris X Nanterre (1983). Elle a rejoint le cabinet en tant qu'associée en 2008, après avoir exercé successivement chez Berlioz & Co (1988-1993), Coudert Frères (1994-1999, associée en 2000) puis chez Norton Rose en qualité d'associée (2001-2008).

Laure Givry est également membre de l'Association Française d'Etude de la Concurrence (AFEC) et de l'Association des Avocats Pratiquant le Droit de la Concurrence (APDC).



Competition/Antitrust (Band 3) / Individual (Band 3)

Laure Givry is a highly experienced competition lawyer. Much of Givry's recent activity has involved merger control aspects of high-value transactions, and she is also a noted expert in distribution law. (Chambers Europe 2011).

An expert in distribution matters, partner Laure Givry is appreciated for her strong negotiation and litigation skills. She offers precise analyses whilst being able to explain key points in understandable terms (Chambers Europe 2010).



EU competition & distribution (Band 2)

Laure Givry co-leads De Pardieu Brocas Maffei's seven-lawyer team (Legal500 2011)

De Pardieu Brocas Maffei has a strong antitrust practice led by the 'excellent and highly appreciated' Philippe Guibert and Laure Givry, a 'great lawyer with keen intelligence, good tactical judgment and high level of responsiveness'. (Legal500 2010)

LES COLLABORATEURS



Jocassa de Noblet



Jocassa de Noblet est spécialisée en droit français et communautaire de la concurrence et intervient plus particulièrement en contrôle des concentrations, pratiques anticoncurrentielles (conseil et contentieux), pratiques restrictives et aides d'Etat.

Avocat au barreau de Paris depuis 1998, Jocassa de Noblet est titulaire d'un DEA de droit communautaire de l'Université de Paris II Panthéon-Assas (1996) et d'une maîtrise d'anglais de l'Université Paris X Nanterre (1992). Elle a d'abord exercé au sein des cabinets Coudert Frères (1998-2000) et Norton Rose (2001-2004) avant de rejoindre De Pardieu Brocas Maffei en 2004. Au cours de sa collaboration chez Norton Rose, elle a effectué un détachement aux Etats-Unis pendant l'année 2002 au sein du département « Antitrust » du cabinet O'Melveny & Myers à Washington D.C..

Elle est également membre de l'Association Française d'Etude de la Concurrence (AFEC) et de l'APDC (Association des Avocats pratiquant le Droit de la Concurrence).

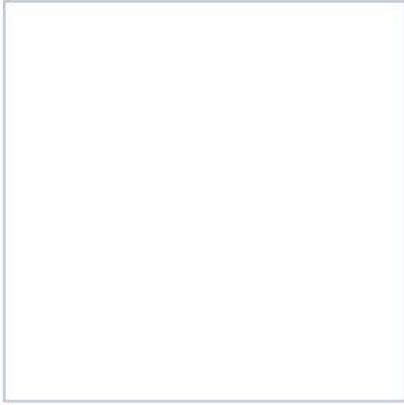
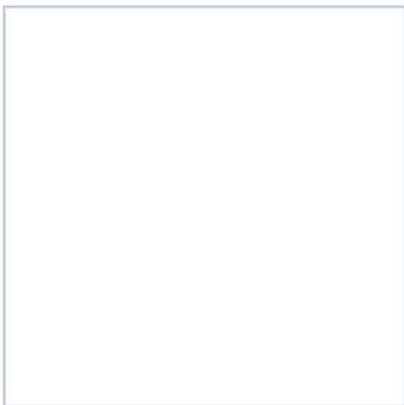
Marine Nossereau



Marine Nossereau est spécialisée dans les domaines du contrôle des concentrations, des pratiques anti-concurrentielles (contentieux, notamment), ainsi que des négociations entre producteurs et distributeurs et de la réglementation publicitaire.

Avocat au Barreau de Paris depuis 2000, elle est Docteur en droit communautaire (1999) et titulaire d'un DEA de droit communautaire (1992) de l'Université de Paris II Panthéon-Assas. Elle a débuté sa carrière en tant que Chargée de cours et de travaux dirigés au sein du C.N.F.P.T et de l'Université de Tours en droits civil, commercial et communautaire (1992-2000), puis en tant que Chargée d'enseignement de l'Université de Paris IX Dauphine en le droit de la concurrence, le droit de la consommation et droit de la distribution (2002-2008). Elle a également exercé au sein de Nomos (2000-2004) en qualité de collaboratrice, avant de rejoindre le cabinet en 2004.

Marine Nossereau est l'auteur de plusieurs articles dans ses domaines d'intervention, notamment : « *Loi Sapin : quelles perspectives pour l'avenir dans le contexte européen ?* », *Les Petites Affiches*, n° 103, 23 mai 2003, pp.10-15, « *L'étiquetage des denrées alimentaires. L'assiette ne sera pas qu'anglaise* », avec Emmanuelle Voisset, *Les Petites Affiches*, n° 33, 14 février 2003, pp. 6-7, « *La France et l'Europe des langues* », avec Christophe Pecnard, *Les Petites Affiches* n° 140, 15 juillet 2002, pp.6-13 et « *Le terme* », sous la direction du Professeur J. Mestre, Université d'Aix-Marseille, *Droit et Patrimoine*, n° 78/2000, pp. 50-59.



Elle est également intervenue dans le cadre de plusieurs colloques :

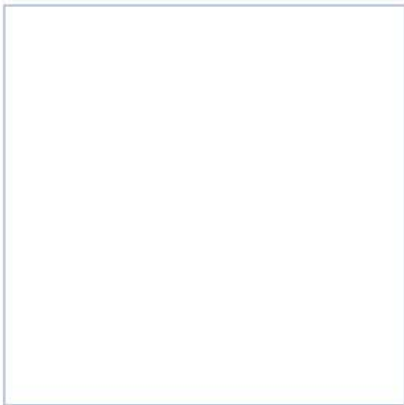
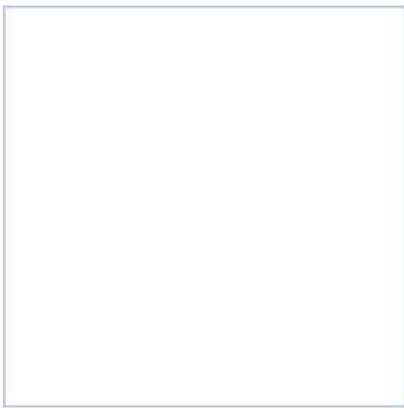
- « *Les dix ans de la loi Sapin* », intervention sur « *Loi Sapin : perspectives européennes* », EFE, 17 juin 2003 ;
- « *Contrôle des concentrations* », participation à la préparation de l'intervention de Christophe Pecnard sur « *Les modalités du contrôle français des concentrations* », EFE, 22 mai 2003 ;
- « *Pratiques anticoncurrentielles* », intervention sur « *Pratiques illicites : renforcement des sanctions et possibilités d'exonérations pour les contrevenants* », EFE, 12 décembre 2002 ;
- « *Loi NRE et concurrence : une nouvelle réglementation* », intervention sur « *Pratiques anticoncurrentielles et NRE* », Fair Way, 23 janvier 2002 ;
- « *Panorama de droit pharmaceutique* », intervention sur « *Les accords pharmaceutiques dans le nouvel environnement juridique européen* », EFE, 7 juin 2001 ;
- et chaque année depuis 2004, intervention sur « *L'environnement juridique de la MDD* », dans le cadre du colloque organisé par l'Université de Paris X Dauphine et Private Label Manufacturers Association sur « *Les marques de distributeurs* ».

Pauline Patat



Pauline Patat est spécialisée dans les domaines des procédures de contrôle des concentrations nationales et communautaires, des contentieux en matière de pratiques anti-concurrentielles ainsi que des pratiques de concurrence déloyale.

Avocat au Barreau de Paris depuis 2005, elle est titulaire d'un DEA de droit communautaire de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne (2003). Elle a acquis de solides compétences en matière de droit communautaire grâce aux diverses collaborations au sein de la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes), du Conseil d'Etat et de la Cour Européenne de Justice (assistante de M. l'Avocat général Léger). Elle a ensuite rejoint le cabinet en tant que collaboratrice en 2005.



Laetitia Tolot



Laetitia Tolot est spécialisée en droit de la concurrence. Son activité inclut en particulier la pratique du contrôle des concentrations et du contentieux devant les autorités de concurrence.

Avocat au Barreau de Paris depuis 2008, elle est diplômée de l'ESCP-EAP (2006) et titulaire d'un Master 2 de droit des affaires et de l'économie de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne (2007). Elle a ensuite exercé au sein du cabinet Bredin Prat (2008-2010) en tant que collaboratrice au sein du département Droit de la concurrence, avant de rejoindre De Pardieu Brocas Maffei en 2010.

Alexandre Eberhardt Le Prévost



Alexandre Eberhardt Le Prévost est spécialisé dans le domaine de la concurrence et de la distribution.

Diplômé de Sciences Politiques, il est titulaire d'un Master II « Droit Economique » à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (2007), d'un Master « Droit Européen Economique » à l'Institut des Hautes Etudes Européennes de Strasbourg (2007).

Avant de rejoindre le cabinet en tant que collaborateur en 2010, il a effectué des stage chez Dubarry Le Douarin Veil, Proskauer Rose, Bird & Bird, de Pardieu Brocas Maffei, Edf et Vivendi.

MISSIONS SIGNIFICATIVES

Dans un souci de confidentialité, nos clients sollicitent de notre part la plus grande discrétion sur les dossiers qu'ils ont souhaité nous confier dans le cadre de leurs contentieux devant les autorités de concurrence. Seront ainsi uniquement mentionnés les secteurs d'activité dans lesquelles nous intervenons :

Contentieux devant les autorités de concurrence **Assistance et représentation**

- d'un GIE actif dans le secteur du ciment
- de plusieurs groupes agro-alimentaires
- d'une grande banque française dans le cadre de la réglementation des moyens de paiement
- d'un important groupe pétrolier
- d'un laboratoire pharmaceutique étranger
- d'un producteur d'énergie alternative
- de plusieurs prestataires de services informatiques
- d'une entreprise internationale de transport ferroviaire
- de grands groupes immobiliers
- d'un Ministère français devant la Cour de Justice des Communautés Européennes
- d'un groupe nord-américain, fabricant de câbles
- d'un groupe français fabricant d'équipements de traitement du courrier
- d'un groupe international du secteur alimentaire

Contentieux devant les autorités de concurrence **Travaux généraux**

- Laure Givry a été désignée par le **Conseil de la Concurrence** afin de participer à la rédaction d'une étude/enquête concernant la demande de « *compliance programmes* » en France

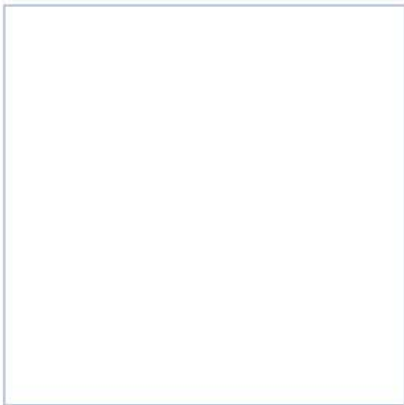
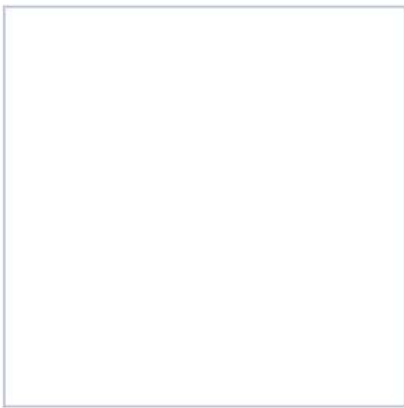
Contrôle des concentrations

- Notification d'opérations dans les secteurs de l'agro-alimentaire, gestion d'actifs immobiliers, secteur coopératif agricole, matériaux de construction, chimie, domaine bancaire, etc
- Tiers à des procédures de concentration intervenant pour des opérateurs étrangers dans le domaine du gaz, de la sidérurgie et de l'audiovisuel
- Conseil de **Mitsubishi Heavy Industries** dans le cadre de la constitution d'une joint venture avec **Areva**
- Conseil de **Mitsubishi Heavy Industries** dans le cadre de la constitution d'une joint venture avec le groupe **Onet**
- Conseil de **Cooperl Arc Atlantique** dans le cadre de l'acquisition de **Brocéliande**
- Conseil de **Mederic Malakoff** dans le cadre d'un projet de constitution d'une joint venture avec **CNP Assurances**
- Conseil du **Groupe Crédit Agricole** dans le cadre de son acquisition du **Groupe Monné-Decroix**





- Conseil de **Butler Capital** dans le cadre de la revente de **Furet du Nord** (groupe national de librairies, ancienne filiale française du Groupe Virgin)
- Conseil de **Groupe Agrial**, leader français de la nutrition et de la production agricole dans le cadre de sa récente acquisition du Groupe **Union Set**
- Conseil du **Groupe Epis Centre**, n°2 de l'industrie du blé, dans le cadre de deux principales acquisitions: la première concernant le **Groupe Celbert**, la seconde concernant la constitution d'**AXEREAL**
- Conseil de **Ceca, filiale d'Arkema**, sur des questions en matière de contrôle des concentrations dans le cadre de plusieurs opérations
- Conseil de **Grupo La Seda de Barcelona**, un acteur majeur du marché espagnol de l'industrie chimique dans le cadre de l'acquisition de la branche complète d'activités européennes d'un autre acteur européen
- Conseil d'**Axa Private Equity** dans le cadre des procédures de contrôle des concentrations au titre de ses acquisitions du **Groupe Trecobat** et du **Groupe Synerlab**. Assistance régulière apportée à ce groupe au titre des procédures de contrôle des concentrations
- Conseil du **Groupe Foncières des Régions**, acteur français immobilier majeur dans le cadre des procédures de contrôle des fusions communautaires et transfrontalières suite à l'acquisition de l'acteur majeur du marché italien **Beni Stabili**
- Conseil régulier de **Wendel Investissement** dans le cadre de questions sur le contrôle des concentrations (cession de Wheelabrator, projet d'acquisition du Groupe Taittinger, etc.)
- Conseil régulier de **General Electric (GE)** dans le cadre d'importantes procédures de contrôle des concentrations, notamment dans le domaine immobilier
- Conseil de **Blackstone**, fonds majeur américain dans le cadre de l'offre publique d'achat sur SFL (cette opération n'a finalement pas été réalisée)
- Conseil du **Groupe Soufflet** (leader français de l'industrie du blé) dans le cadre de son acquisition du Groupe BCS (acteur majeur dans le secteur de la boulangerie industrielle)
- Conseil du **Groupe Korian** (leader français dans le secteur de la santé et des soins) dans le cadre de la procédure de contrôle des concentrations relativement à son offre de rachat sur MEDIDEP et de ses acquisitions ultérieures
- Conseil d'un **important producteur européen de gaz** contre la fusion Gaz de France / Suez)
- Conseil de **Crédit Agricole** dans le cadre de l'acquisition d'Emporiki Bank
- Conseil de **21 Centrale Partners** dans le cadre de l'acquisition de participations dans **Groupe Jet Multimedia**
- Conseil de **Crédit Agricole** dans le cadre de la constitution d'une joint-venture avec **SODEXHO**



Aides d'Etat

- Suivi devant la CJCE d'un contentieux sur l'illégalité d'aides accordées par le Gouvernement français dans le domaine culturel
- Suivi auprès de la Commission européenne des aides accordées par l'Etat et les banques françaises lors de la restructuration d'un grand groupe industriel français
- **ALSTOM** : négociation des questions relatives aux aides d'Etat en liaison avec les équipes bancaire et entreprises en difficulté vis-à-vis de la Commission Européenne pour les "G3" (groupe de banques françaises finançant Alstom)
- **Aéroports Français** (Nantes, Bordeaux ou Lourdes): négociation et préparation des accords devant être conclus entre les compagnies aériennes low-costs en mettant l'accent sur les questions relatives aux aides d'Etat
- **Ministère français des Affaires Culturelles** : analyse de la nature des subventions accordées au Comité d'Exportation du Livre Français. Préparation d'un contentieux devant la Cour de Justice des Communautés Européennes

Relations producteurs / distributeurs

- Assistance de nombreux fournisseurs français et étrangers dans leurs relations avec la grande distribution, notamment dans les secteurs des produits d'électronique domestique, électroménager, textiles,

Distribution

- Conseil du promoteur d'un réseau de distribution sélective pour des articles de bagagerie
- Conseil du promoteur d'un réseau de franchise pour des produits cosmétiques
- Conseil du promoteur d'un réseau de distribution sélective pour des produits textiles